L'Actu sociale trimestrielle par



455 Promenade des Anglais Immeuble ARENICE – 7ème étage 06200 NICE

formation@duhaut-avocats.fr Tél: 09 70 72 72 74 www.duhaut-avocats.fr

PROGRAMME

I. FOCUS

Analyse pragmatique des réformes en cours ou à venir (loi, décrets d'application, circulaire...)

II. PETITES HISTOIRES

Les apports concrets des décisions de la cour de cassation et des cours d'appel relatifs aux relations individuelles et collectives de travail :

- Les libertés fondamentales
- Le contrat de travail (choix, rédaction, modification, clauses sensibles, ...)
- La durée du travail, les congés
- La maladie, AT/MP, l'inaptitude, santé et sécurité
- La rupture du contrat de travail (procédure, motifs, suites...)
- Les relations collectives (accords collectifs, élections, fonctionnement des IRP, protection des représentants du personnel...)

III. EN BREF

Les nouveautés réglementaires à connaître (publication de textes, entrées en vigueur, nouveaux taux de cotisations, etc.)

de cotisations, etc.)			
PRÉREQUIS/NIVEAU	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	MÉTHODE PÉDAGOGIQUE	
Prérequis	Analyser les conséquences pratiques pour	Tour de table / Exposé	
Aucun	votre entreprise de l'actualité législative, réglementaire & jurisprudentielle en	Atelier Cas pratiques	
Niveau Perfectionnement des	matière de droit social Anticiper les conséquences des évolutions	Échanges interactifs	
connaissances en droit social	en préparation Échanger des bonnes pratiques avec les intervenants et avec vos pairs	Remise d'un support pédagogique	

Evaluation des objectifs de la formation

Quizz d'auto-positionnement Avant/Après

Date

16 décembre 2025 de 9h00 à 17h00

Animateurs

Michel DUHAUT & Anne-Christine ROUSSET

Avocats expérimentés en droit social

DUHAUT AVOCATS

Lieu

Hotel CANTEMERLE 258 Chemin de Canta-Merle, 06140 VENCE

Tarifs

650€ HT la journée en présentiel, repas et collations offerts

500€ HT en Visio-conférence

Document délivré en fin de formation :

Remise d'une attestation de formation attestant l'acquisition des compétences attendues.

Evaluation des connaissances acquises : Quizz

Modalités d'accès handicap

Si la formation se déroule dans les locaux mis à disposition par DUHAUT AVOCATS, elle pourra être rendue accessible aux personnes en situation de handicap. DUHAUT AVOCATS prendra les dispositions en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire afin d'adapter les modalités pédagogiques.